RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT METZ
CANTON DU PAYS MESSIN

SM DES BASSINS VERSANTS
16 A rue du 10 Juin
57640 CHARLY-ORADOUR

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE
DES BASSINS VERSANTS

Du 01 JUILLET 2020
A 18H00
en Mairie de Charly-Oradour

Le Conseil du Syndicat légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de René HUBERTY, Président.

Présents : HUBERTY René, Président, BLAISE Philippe, Vice-Président, OBERLÉ Francis, POINSIGNON Henri, BOULANGER Michel, EHLINGER Laurent, BALLARINI Jean-Louis, GAILLOT Cyril, JACOB Christian, LEDURE Marc, PIERRON Florent,
Suppléant en situation délibérante : ENCKENFELDER René.
Absents : EMMENDOERFFER Jocelyne, FREY Nicolas.
Invités présents : Delphine BERGER, Vice-Présidente de la CCHCP, en charge de la GEMAPI, Yannick NIELZELSKI, Responsable GEMAPI de la CCRDM.
Invitée excusée : Patricia LAHAYE, Responsable du Pôle GEMAPI à Metz Métropole.

Secrétaire de séance : Francis OBERLÉ

Date de convocation : 23/06/2020
Date d'affichage : 23/06/2020

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 14
- présents : 12
- votants : 12

Point n°01 :
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19/11/2019
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal du 19 novembre 2019.

Point n°02 :
COMPTE DE GESTION 2019
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu le compte de gestion du SIVU des Bassins Versants pour l'exercice 209 présenté par le receveur municipal,
Le conseil syndical, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du SIVU des Bassins Versants pour l'exercice 2019 établi par Monsieur le receveur municipal.

Point n°03 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Président présente au Conseil Syndical le compte administratif 2019 dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 7 674.86 €
Recettes : 84 147.76 €

Soit un excédent de 76 472.90 €
Excédent année N-1 = 39 730.24 €
Résultat de clôture = + 116 203.14 €

INVESTISSEMENT :
Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

TOTAL RESULTAT CLOTURE DE L'EXERCICE = + 116 203.14 €

RAR en investissement :
Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

Monsieur le Président quitte la salle.
Monsieur Philippe BLAISE, Vice-Président prend la présidence et propose le compte administratif 2019 à son approbation et vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

Point n°04 :

AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET PRIMITIF

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif présente un excédent de 116 203.14 €,
Le Conseil Syndical décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice :	+ 76 472.90 €
Résultat antérieur reporté :	+ 39 730.24 €
Résultat à affecter :	+ 116 203 .14 €
Solde d'exécution d'investissement :	0

Report en fonctionnement R002 : 116 203.14 €

Point n°05 :

ETAT DES PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES 2020

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical l'état des participations des communautés de Communes pour les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2020 (état joint en annexe de la présente).
Le Conseil Syndical prend connaissance de cet état des participations d'un montant total de 64 400 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité cet état des participations et son montant et décide que ces participations ne soient appelées et versées qu'en cas de trésorerie insuffisante, en fonction des dépenses réelles de l'année 2020.

COMMUNES	COMMUNAUTES DE COMMUNES	LONGUEUR ML	COUT/CDC
CHAILLY-LES-ENNERY	CCDRM	4151 710 340 **5201**	
ANTILLY	CCDRM	2077 2745 4822	
ARGANCY	CCDRM	2335 3517 2245 8097	
CHARLY-ORADOUR	CCDRM	2085 1825 3910	
MALROY	CCDRM	2575 1032 722 4329	
	TOTAL CC RIVES DE MOSELLE	*26359*	*53 312,38*
SANRY-LES-VIGY	CC HAUT CHEMIN/PAYS DE PANGE	430 2850 320 880	
	TOTAL CC HAUT CHEMIN/PAYS DE PANGE	*4480*	*9 061,02*
CHIEULLES	CC METZ METROPOLE	1002	
	TOTAL CC METZ METROPOLE	*1002*	*2 026,60*
	TOTAL GENERAL	**31841**	**64 400,00 €**

Point n°06 :
BUDGET PRIMITIF 2020
Monsieur le Président présente au Conseil Syndical le budget primitif 2020 dont l'équilibre s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 180 603.14 €
Recettes : 180 603.14 €

INVESTISSEMENT :
Dépenses : 82 500 €
Recettes : 82 500 €

TOTAL DU BUDGET :
Dépenses : 263 103.14 €
Recettes : 263 103.14 €

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2020.

Point n°07 :
DIVERS
- La modification des statuts est à réaliser en priorité (participations en fonction de la surface des bassins versants, linéaires, etc … ?),
- Une visite de l'ensemble des cours d'eau sera réalisée très prochainement afin de faire le point sur les travaux réalisés et à réaliser,
- Il est demandé à Terra Paysages de prévenir au préalable de leurs travaux, les propriétaires concernés, ainsi que les Mairies.

La séance est close à 19h10.

Le Président,

René HUBERTY

SYND MIXTE BASSINS VERSANTS CHARLY GRADOUR